



LUZERNE: CONDUITE DES JEUNES SEMIS DÉVELOPPÉS LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS

Conduite des jeunes semis développés:

L'été 2014 a été très favorable à l'implantation des jeunes luzernes: précocité des semis, humidité permanente des sols et absence de fortes températures.

Une jeune luzerne avec une végétation aérienne développée traduit également un très bon développement racinaire. Faut-il pour autant les exploiter ou les broyer?

L'exploitation est possible à deux conditions:

- le respect des DAR suivant les dates d'application des désherbants.
- que la luzerne ait fait un cycle (atteignant le stade bourgeonnement) ou bien qu'elle soit fauchée seulement à partir du 10-15 octobre afin de ne pas redémarrer avant l'hiver.

En dehors de ces cas, la luzerne risque d'être pénalisée au printemps sur sa productivité de 1ère coupe.

Le broyage de la végétation peut être envisagé après le 10-15 novembre pour 2 raisons.

Le broyage permet de mettre à nu la parcelle favorisant la lutte par les rapaces contre les campagnols.

Une luzerne fortement développée à l'automne perd son feuillage mais les tiges restent droites et se retrouvent dans le produit fauché à la 1ère coupe. Pour la qualité du produit commercialisé (notamment sous forme de balles), il est préférable de broyer ces tiges.

(Ne pas broyer avant le mois de novembre pour ne pas pénaliser la jeune luzerne).



Lutte contre les campagnols des champs:

Les populations de campagnols des champs sont en très forte augmentation depuis quelques mois. La lutte en cas de pullulation s'avère très difficile.

La lutte intégrée:

Il faut favoriser la présence des prédateurs (d'où le conseil de broyage d'un volume de végétation important). Pour les rapaces, vous pouvez disposer des perchoirs dans les champs.

Ces techniques permettent une gestion de faibles populations mais sont totalement insuffisantes en cas de pullulations.

Il existe un moyen de lutte avec un matériel adapté par onde de choc. Vous pouvez consulter le site www.rodenator.fr.

Le travail du sol et plus particulièrement le labour limite les populations en détruisant les nids. Une bonne gestion des pailles est également nécessaire.

La lutte chimique:

La lutte chimique est de nouveau possible mais très règlementée et collective.

Il faut vous adresser à un organisme à vocation sanitaire régional.

Pour la Champagne Ardenne:
Camille CRESPE responsable lutte collective
FREDONCA-OVS Végétal: Tel : 03 26 77 35 68
Port 06 89 33 23 05
E-mail : c.crespe@fredonca.com